



Aumônerie œcuménique pour les requérantes et requérants d'asile auprès du centre fédéral de Kappelen, décision

Propositions:

1. Le Synode approuve le projet d'aumônerie œcuménique pour les requérantes et requérants d'asile auprès du centre fédéral de Kappelen.
2. Le Synode octroie à cet effet un crédit brut de CHF 301'157.- (CHF 125'935.- pour 2019 et CHF 175'222.- pour 2020). Il approuve avec cette décision les coûts supplémentaires dus au renchérissement et les coûts du personnel induits par l'évolution réglementaire.
3. Le Synode prend acte que les partenaires de la Conférence interconfessionnelle (ICC) participent proportionnellement et que la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) verse une contribution de soutien. La charge nette prévue est donc de CHF 200'795.- (CHF 82'348.- pour 2019 et CHF 118'447.- pour 2020).

Explication

Contexte

Le centre d'enregistrement et de procédure pour requérants d'asile (CFA) a été ouvert à Berne en mai 2016. L'aumônerie œcuménique pour requérants d'asile y est active depuis septembre 2016, représentant un 100% réparti entre deux aumôniers réformés et un catholique. Le Synode d'hiver 2016 a approuvé ce service d'aumônerie et a octroyé à cette fin un crédit récurrent pour les années 2017-2020. A l'époque déjà, les autorités ont informé que d'autres centres fédéraux verraient le jour dans le canton de Berne conformément à la restructuration du domaine de l'asile acceptée par le peuple en juin 2016 et qui entrera en vigueur le 1^{er} mars 2019. Il est établi depuis cette année qu'un deuxième grand centre fédéral ouvrira ses portes à Kappelen. Il s'agira d'un centre fédéral sans tâches procédurales (celui avec tâches procédurales reste à Berne, dans un premier temps au Zieglerspital et plus tard dans un lieu encore à déterminer).

Les centres sans tâches procédurales sont également appelés centre d'attente et de départ. Ils hébergent essentiellement des personnes dont la demande d'asile a été rejetée ou qui se voient opposer une non-entrée en matière en raison de la procédure Dublin.

Le centre fédéral pour requérants d'asile de Kappelen fonctionne depuis le 1^{er} juillet 2018 et dispose de 160 lits. L'ouverture d'un nouveau bâtiment avec 110 lits supplémentaires est prévue pour 2021.

L'ambiance du centre de Kappelen sera probablement très différente de celle du centre de Berne. Alors que les pensionnaires du centre de procédure de Berne espèrent encore une décision favorable, la frustration, la colère et le désespoir devraient s'emparer d'une grande partie des réfugiés du centre fédéral de Kappelen dont la demande d'asile aura déjà fait l'objet d'une décision négative. Ce sont justement ces personnes qui ont besoin d'un accompagnement spirituel qui va s'avérer sans nul doute nettement plus exigeant que celui prodigué au CFA de Berne.

Le Synode a octroyé la contribution pour l'aumônerie dans le CFA de Berne pour les années 2017 à 2020. La présente proposition pour le centre fédéral de Kappelen ne couvre que les années 2019 à 2020 afin d'assurer la synchronisation. Cela permettra de présenter au Synode une nouvelle proposition pour l'aumônerie dans tous les centres fédéraux du territoire Refbejus pour 2021 et les années suivantes.

Concept et responsabilité juridique

Les Eglises avaient dès le départ conçu l'aumônerie œcuménique destinée aux requérantes et requérants d'asile des centres fédéraux du canton de Berne pour plusieurs centres. Le financement n'a toutefois été octroyé dans un premier temps que pour le centre de Berne. Les responsables voulaient également d'abord acquérir de l'expérience. C'est la raison pour laquelle les bases disponibles¹ peuvent être reprises sans autre pour le centre de Kappelen.

Tâches de l'aumônier ou de l'aumônière

Comme c'est le cas dans le CFA de Berne et comme le stipule le concept, l'aumônerie offre son soutien pour surmonter le quotidien dans le centre de Kappelen et une assistance en cas de tension et de crise. Elle entend conforter les requérants d'asile dans leur responsabilité et les ressources que leurs croyances religieuses peuvent leur apporter. Elle favorise, lorsque cela se justifie, les liens avec les communautés religieuses, les Eglises et les services compétents. Elle propose son aide à chaque requérante et requérant d'asile quelle que soit sa religion ou sa culture. Pour atteindre ce but, elle pratique une assistance spirituelle de proximité présente dans l'espace public étant donné que les requérants d'asile n'ont pas forcément connaissance de cette offre et qu'ils ne sont pas à l'aise avec les communications sous forme écrite. Elle prend en compte le défi particulier que représente le travail avec des gens qui, pour la plupart, ont perdu leur dernier espoir et qui attendent sans perspective l'exécution d'une décision qu'ils trouvent injuste et qui suscite leur colère.

Avec un taux de 100%, l'activité de l'aumônerie couvrira probablement dès juillet 2018 la semaine entière. Elle reste en contact permanent avec les collaborateurs et collaboratrices du centre.

Taux d'occupation et budget

Après une phase de rodage (mars à juin 2019) à 60%, il est prévu, comme dans le cas du CFA du Zieglerspital, de doter l'aumônerie du centre de Kappelen d'un taux d'occupation de 100% (70% réformé / 30% catholique). Cette répartition et la présence assurée durant la semaine entière ont vraiment fait leurs preuves. Et même si le Zieglerspital est plus grand (théoriquement 350 places, dont toutefois apparemment la moitié sont occupées la plupart du temps, des chiffres plus précis n'étant pas disponibles) le taux d'occupation ne doit pas être fixé au prorata de la taille du centre ni du nombre de lits, mais doit tenir compte des exigences particulières que requière l'accompagnement de requérants d'asile déboutés. Si la phase de rodage devait révéler qu'en raison d'un taux bas d'occupation du centre un 100% n'était pas nécessaire le groupe de pilotage renoncerait pour l'instant à augmenter le taux d'occupation du poste. La possibilité de doter ultérieurement le poste avec un 100% devrait cependant absolument être garantie. Outre l'accompagnement spirituel des requérants d'asile, d'autres tâches attendent les aumôniers comme entretenir les contacts avec l'instance qui gère le centre et la paroisse locale, participer aux événements communs, collaborer et échanger avec l'aumônerie ainsi qu'avec le groupe de pilotage à Berne. Il est également judicieux et utile de participer aux rencontres nationales des aumôniers organisées par la FEPS.

¹ Accord cadre entre le SEM, la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS), la Conférence des évêques suisse (CES), l'Eglise catholique-chrétienne en Suisse ainsi que la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) [en allemand slt]; Image directrice des Eglises et de la FSCI; Convention entre la FEPS et Refbejus; Concept en faveur d'une aumônerie œcuménique pour requérantes et requérants d'asile dans les centres fédéraux du canton de Berne; engagement de personnel auprès de Refbejus hors système de gestion des postes.

Conformément à la prescription de droit financier stipulant d'établir le budget selon le principe du produit brut, la proposition de crédit se base sur les dépenses totales de CHF 125'935.- pour l'année 2019 et 175'222.- pour l'année 2020, donc un total de CHF 301'157.- (voir à ce sujet le budget annexé). La différence entre les budgets 2019 et 2020 est due au fait que les aumôniers commenceront probablement leur travail au centre de Kappelen en mars 2019. Il n'y a donc au budget 2019 que 10 mois de salaires alors que les dépenses salariales 2020 sont budgétées pour l'année entière.

Selon la clé de répartition ICC actuelle, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure prennent en charge 77,3% des dépenses brutes.

Refbejuso reçoit en outre sur demande une contribution de l'Eglise évangélique réformée de Suisse issue de la compensation solidaire. Cette compensation à l'intérieur de l'EERS était fixée à CHF 350'000.- par an pour la période 2015-2018, l'EERS a budgété à cet effet CHF 420'000.- par an dès 2019. La clé de répartition prend surtout en compte l'occupation des centres. Etant donné que la somme à répartir ne change pas et qu'elle devra toutefois probablement être répartie entre des services d'aumônerie plus nombreux, le montant de la contribution que Refbejuso aura à payer ces prochaines années est pour l'instant incertain. En 2017, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont vu attribuer une contribution de CHF 21'446.- pour le CFA de Berne et de CHF 5'370.- pour le centre de Boltigen. Une contribution de l'EERS à l'aumônerie du centre de Kappelen de CHF 15'000.- (2019) et CHF 17'000.- (2020) semble être une estimation prudente et réaliste.

Sur la base de ces considérations, le budget de Refbejuso sera grevé de CHF 82'348.- nets pour 2019 et CHF 118'447.- nets pour 2020, donc au total pour les deux années CHF 200'795.- nets.

Comme il s'agit presque exclusivement de coûts salariaux, le montant sera indexé dans le cadre de la progression annuelle réglementaire des salaires de maximum 2% (progression des échelons et compensation du renchérissement). La présente décision entraîne l'approbation des coûts supplémentaires dus au renchérissement et des coûts du personnel induits par l'évolution réglementaire. Les pourcents de poste nécessaires ne sont pas imputés aux points de poste des services généraux de l'Eglise. Les secteurs CËTN-Migration et Diaconie accompagnent les aumôniers et aumônières au travers d'une commission. Les entretiens d'évaluation des collaboratrices et collaborateurs seront menés par des responsables de l'aumônerie spécialisée.

Evaluation

L'accompagnement spirituel de chacune et chacun est une mission fondamentale de notre Eglise. Les expériences faites dans le CFA de Berne montrent que cette aumônerie spécialisée correspond à un besoin pour les requérantes et requérants d'asile et contribue à une atmosphère empreinte de dignité humaine dans le centre fédéral de Kappelen à l'atmosphère alourdie par les difficiles épreuves qu'affrontent ses résidents.

C'est la raison pour laquelle le Conseil synodal prie d'approuver cette contribution supplémentaire.

Le Conseil synodal

Annexe:

- Budget 2019-2020 de l'aumônerie au centre de Kappelen

Liens:

www.derbund.ch/bern/kanton/bundesasylzentrum-kappelenlyss-eroeffnet/story/27723610

Vous trouvez de plus amples informations sur l'aumônerie œcuménique pour les requérantes et requérants d'asile sur la page internet (en allemand uniquement) www.sesabe.ch